

Date de mise en ligne : 16 mai 2024



VILLENEUVE
SAINT-GEORGES

Service Urbanisme

**EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION
DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE**

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **DP 94078 24 00068** du - 7 MAI 2024
Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée à

Domicilié (e) Monsieur THERON FREDERIC
 150 RUE DE PARIS
 94190 VILLENEUVE-SAINT-GEORGES

En vue de la réalisation : Dans le cadre du programme d'isolation de façade mené par
SNCF Réseau, remplacement des menuiseries actuelles par de nouvelles équipées de
vitrage acoustique.
La menuiserie actuelle en bois sera remplacée par une nouvelle menuiserie en PVC blanc

Sur un terrain sis 150 RUE DE PARIS
Cadastré AO122

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service
Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le

- 7 MAI 2024

Le Maire



Philippe GAUDIN

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges,
certifions que l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet
de la décision municipale n° **DP 94078 24 00068** du - 7 MAI 2024 a été affichée en
Mairie du au conformément aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,